



CONVOCAISON DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire

Madame BRACCO Anne - Maire

A

**Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux
de la Commune de GAS**

Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS, Vous êtes priés d'assister à la séance de ce conseil qui aura lieu :

Le Vendredi 5 Avril 2019 à 20 h 30
10 rue de l'École – 28230 GAS- salle du conseil municipal

Ordre du Jour :

■ Election d'un secrétaire de séance

■ COMMUNE

- Adoption du compte de gestion 2018 du receveur de Maintenon
- Approbation du compte administratif 2018
- Affectation des résultats
- Vote des Restes à réaliser
- Vote du budget primitif 2019
- Vote des 3 Taxes (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Bâtie, Taxe Foncière Non Bâtie)
- Attribution des subventions aux associations et au CCAS
- U.S.G Section tennis : renouvellement convention de mise à disposition du terrain au 1/05/2019
- Programmes :
 - ✂ Salle
 - ✂ 30-3 Inondation hameau de Moineaux : aménagement abord des entrées charretières
 - ✂ Achat matériels (tondeuse autoportée homologuée route, et divers matériels
 - ✂ Remplacement Ordinateur du Maire Hors service
 - ✂ Vente tondeuse autoportée au Garage Guillermo- cession actif
 - ✂ Ecole élémentaire : achat d'un visiophone
 - ✂ Traverse et sécurité du Village :
 - Convention avec le Département
 - Participation des gargouilles
 - Panneaux entrés de bourg des Hameaux
 - ✂ Lotissement « Derrière les Prés » : choix du Maître d'œuvre et lancement consultation diagnostics et géomètre
 - ✂ Véhicule de marque Renault de type Kangoo : rachat part aux services Eau potable et Assainissement
 - ✂ Photocopieurs école et Mairie ⇔ achats OU locations (fin des contrats location)
 - ✂ Vente parcelle cadastrée ZK09
 - ✂ Vente partiellement de la parcelle X 0550

■ Service EAUX

- Adoption du compte de gestion 2018 du receveur de Maintenon
- Approbation du compte administratif 2018
- Affectation des résultats
- Vote des Restes à réaliser
- Vote du budget primitif 2019
- Tarif de l'eau/abonnement et frais à compter du 1^{er} Mai 2019
- Programme Interconnexion
 - ✂ Traverse et sécurité du Village : Avenant n° 1 Maitrise d'œuvre LUSITANO renforcement réseau eau potable
 - ✂ Vente part véhicule de marque Renault de type Kangoo
 - ✂ Transfert du Château d'eau à l'actif du Budget communal

■ Service ASSAINISSEMENT

- Adoption du compte de gestion 2018 du receveur de Maintenon
- Approbation du compte administratif 2018
- Affectation des résultats
- Vote du budget primitif 2019
- Tarif eau assainie à compter du 1^{er} Mai 2019
- Vente part véhicule de marque Renault de type Kangoo
- Station d'épuration : Valorisation des boues : Renouvellement Contrat SEDE

■ Ressources Humaines : Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes : modification de l'indice

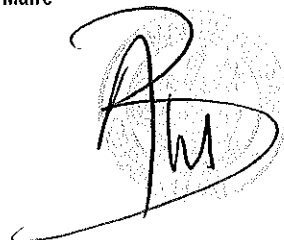
■ Elections :

- ✂ Election des correspondants
- ✂ Election d'un délégué suppléant au Syndicat des Eaux Houx/Yermenonville/Bailleau-Armenonville/Gas

- **Salle polyvalente Haye-Gauron** : demande de mise à disposition pour le concert des élèves de Harpe et Cie le 12/5/2019
- **Pèlerinage** : demande de mise à disposition d'un terrain pour parking
- **Fêtes et cérémonies** :
 - ↳ Cérémonie du 8 Mai 2019
 - ↳ Fête de la musique : samedi 15 Juin 2019 : redevance d'occupation du domaine public
 - ↳ Remise des Prix : Jeudi 27 Juin 2019
 - ↳ GAS_EN_FÊTE Samedi 7 Septembre 2019
 - Redevance d'occupation du domaine public
 - Règlements concours photographies, marché du terroir/artisanal et entreprises de GAS
 - Par Partenaires : convention (institutionnels, associatifs ou privés)
 - Pouvoirs à Mme le Maire pour signature convention de prêt de parcelles (parking, passage...)
- **Elections Européennes** : tableau des permanences du Dimanche 26 Mai 2019
- **Information des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de sa délégation**
- **Informations et Questions diverses**
 - ↳ Fleurissement de la commune
 - ↳ Vidéo surveillance
 - ↳ CCAS : Renouvellement partenariat avec l'assureur AXA : mutuelle communale pour l'ensemble des Gassiens

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à GAS, le 1^{er} Avril 2019
Anne BRACCO- Maire



• *Le dossier du conseil municipal est consultable au secrétariat de Mairie*